



Direction Générale

La fin de l'état de grâce ?

La nouvelle direction générale a pris ses marques. Nous avons rencontré successivement la DGA Ressources (Mme GARCIA) et le nouveau DGS (M. NYS).

Nous en avons rendu compte en des termes que certains d'entre vous ont qualifiés de « gentils ». Nous souhaitons ne pas faire de procès d'intention et juger sur pièce.

Nous sommes bien obligés de constater aujourd'hui que malgré de nombreuses promesses comme quoi les choses vont aller mieux, cela ne bouge quasiment pas :

- la CAP de cat A organisée à la va-vite le 23 février est l'exemple du simple fait que l'on cherche à donner un habillage, mais pas à entendre les représentants du personnel
- aucun des courriers déposés par la CGT, depuis de nombreux mois, n'a reçu de réponse, que ce soit sur des situations individuelles et sur des demandes de communications de documents devant permettre aux délégués du personnel de remplir leur mission
- il nous faut toujours aller à la pêche aux infos sous le manteau pour découvrir des situations pour le moins bizarres (ex : Eau et Assainissement, REMS et Direction des Sports, ESAD, Laboratoire...)
- la direction générale fait des effets d'annonce mais rien n'évolue positivement

Et pour corser le tout, la Maire-Présidente refuse de s'exprimer clairement sur des dossiers qui engagent l'avenir du personnel. L'affaire de la possible externalisation de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement en est la démonstration éclatante. Pour s'en convaincre nous vous invitons à regarder sa réponse faite au Conseil Communautaire à l'interpellation d'un élu (communiste) de Betheny. Dans le style « je vous prends de haut et je n'ai pas à vous donner d'information », c'est édifiant !

Pourtant les propos tenus aux organisations syndicales laissaient entrevoir la possibilité de renouer un dialogue (pas un monologue !), de même certains écrits comme par exemple celui de M. NYS (alors DGA à Lyon) sous le titre « Manager la collectivité en temps de crise : modes de régulation et acteurs » : extrait « *La capacité à porter le changement des modes de faire est essentielle et peut se révéler la clé de voute de la réussite, notamment à travers un dialogue social permanent et constructif* ».

Pour notre part, nous ne demandons qu'à y croire ; mais pas dans 3 mois ou après les régionales, maintenant ! Pour cela il est nécessaire de remettre à plat des modes de fonctionnement qui ont cassé les savoirs faire et la transversalité qui existait de fait.

Il faut traiter dès maintenant toutes les situations de mal-être, de souffrance au travail qui ont été créées dans le seul but d'asseoir un pouvoir.

Il faut respecter les compétences et arrêter de faire vivre à grand frais les cabinets d'audits.

Il faut mettre de la transparence dans les dossiers et arrêter de préparer des mauvais coups et de faire le contraire de ce que l'on dit : on ne peut à la fois dire défendre le service public et organiser sa désorganisation ou son démantèlement progressif et homéopathique.

Décidément, oui, nous sommes prêts à dialoguer, prêts à faire confiance ; mais à la condition que ce ne soit pas un marché de dupes et que l'administration cesse d'être à la recherche permanente de ce qui pourrait être défavorable aux personnels.

8 mars 2010 - Cent ans de luttes en France et dans le monde pour les droits des femmes

De la proposition faite par Clara Zetkin lors de la 2e Conférence internationale des femmes socialistes en 1910 à la loi sur la parité, que de chemin parcouru pour que notre société soit débarrassée des préjugés sexistes et pour que la femme soit l'égale de l'homme. La journée du 8 mars est une bonne occasion de faire le bilan des progrès accomplis, d'identifier les difficultés encore à surmonter pour parvenir à une véritable égalité dans l'emploi, les salaires, les carrières, et plus

généralement dans tous les compartiments de la vie. L'Institut CGT d'histoire sociale et le Secteur femmes-mixité de la CGT organisent une conférence sur les origines du 8 mars et les grandes dates qui ont marqué ce siècle de luttes (présentée par Maryse Dumas, secrétaire de la CGT de 1995 à 2009 et présidée par Élyane Bressol, présidente de l'IHS-CGT).

[Voir la suite sur le site de la CGT](#)

PAS TOUCHE A NOS RETRAITES !

Le Gouvernement, aux ordres du Medef, a décidé de « réformer » à nouveau le système de retraite.

Derrière ce verbe « réformer » se cachent de nouveaux reculs pour le monde du travail.

Ainsi il apparaît que le Gouvernement voudrait retarder l'âge légal pour pouvoir partir à la retraite de 60 ans actuellement à 62 ou 63 ans.

Il souhaiterait également revoir le mode de calcul des pensions et notamment le calcul de la pension des agents de la fonction publique qui s'effectue sur la base des 6 derniers mois de la carrière.

Tout cela est **INACCEPTABLE !**

Mais rien n'est inéluctable. Nous avons évidemment les moyens de faire reculer le Gouvernement par la lutte et la grève.

Rappelons-nous des grèves victorieuses de 95 et du CPE en 2006.

JUPPE qui était pourtant « droit dans ses bottes » et VILLEPIN qui disait qu'on ne pouvait revenir sur une loi votée avaient reculé en rase campagne devant la détermination des travailleurs.

De nombreux syndicats, avec la CGT, appellent à une **journée de grève le mardi 23 mars**. Il est nécessaire que cette journée soit une réussite pour envisager la suite et encourager les hésitants.

La CGT sera en première ligne pour organiser la mobilisation, la lutte ne fait que commencer et nous pouvons gagner !

Retour sur le conflit de l'an dernier

Il nous semble nécessaire de revenir sur le conflit de l'an dernier tant les rencontres que nous avons avec les personnels montrent qu'un profond sentiment de frustration demeure quand à l'issue du conflit.

Ce conflit, rappelons-le, portait les revendications suivantes :

- L'amélioration du régime indemnitaire de la catégorie C
- La résorption de la précarité

- Un traitement humain et digne des personnels dans le cadre de la réorganisation
- La participation de l'employeur à la cotisation Mutuelle

Quels ont été les résultats du conflit, qu'en est-il aujourd'hui,.... ?

Bien que le sentiment d'insatisfaction ait perduré (et pour cause !), il faut noter que des avancées importantes ont été arrachées à la Municipalité par les personnels en grève : Il en est ainsi sur la mise en œuvre de la déprécarisation et pour l'amélioration du régime indemnitaire des personnels de catégorie C (l'enveloppe est passée de 450 000 à 850 000 €)

Et ce n'est nullement l'accord passé par 2 organisations syndicales (qui ne participaient au conflit) dans le dos des grévistes qui y serait pour quelque chose. Preuve en est, si besoin en était, ces organisations ne sont pas beaucoup préoccupées de l'accord qu'elles avaient passé :

Sur la déprécarisation, seule la CGT et l'UFICT-CGT ont été présentes en exigeant des avancées sur ce problème : de nombreux agents (en particulier de nombreuses collègues) sont sortis de la précarité et sont (ou vont être) titularisés (agents des écoles, de la CDEP, à la propreté, etc... : 150 agents environ)

Sur la participation de l'employeur à la prévoyance (complément de salaire au-delà des 3 mois garantis par le statut), rien n'a été engagé bien que la municipalité prétend y avoir mis de l'argent !

Donc effectivement, le conflit ne s'est pas soldé par un succès total, néanmoins les avancées ont été obtenues, quoiqu'en disent certains, uniquement grâce au mouvement.

La question du Régime Indemnitaire des C n'est pas pour nous une affaire réglée et il appartient à la Municipalité de répondre à la revendication des personnels que ce soit directement ou indirectement (le RI peut prendre la forme de participations de l'employeur à la cotisation Mutuelle (complémentaire maladie), au titre de transport, au restaurant municipal, etc...)

La déprécarisation, si elle est en bonne voie nécessite néanmoins une vigilance de tous les instants : il serait ainsi inconséquent que cette Municipalité utilise des formules de contrats précaires pour les recrutements dans le cadre du Plan Propreté. Nous avons été vigilants et un premier recul est là.

Enfin, que votre organisation syndicale CGT soit attentive, ne suffit pas ; l'intervention des personnels, de tous est nécessaire pour gagner.